

Errances casuelles de l'oralité latine dans l'expression de l'espace et du temps

CAROLE FRY
(Université de Genève)
carole.fry@unige.ch

1. LE LATIN EN LIEU D'AMBIGUÏTÉ.

Le latin est le lieu d'un malentendu. Revendiqué comme fortificateur de la volonté et clarificateur de la raison, il est souvent vu comme le moyen privilégié d'exercer une capacité d'intuition, d'analyse et de synthèse¹, ou, si l'on préfère, comme la voie royale vers l'esprit de finesse et de géométrie. Or, à ceux qui le connaissent bien, le latin apparaît pour ce qu'il est : le paradis de toutes les ambiguïtés. Les littéraires en conçoivent de l'insécurité ; les linguistes en tirent jouissance et publications.

L'insécurité des uns et le plaisir des autres vont croissant à mesure que progresse leur connaissance puisque, de l'extrême ambiguïté du latin, se tirent des sens possibles dont le nombre augmente en proportion directe de la maîtrise de nuances que l'expérience multiplie. Quand l'interprétation, plus encore que la traduction, ne se fait plus que la révocation de possibles, elle devient alors un exercice que l'on ne devrait plus tenter, car elle confine au test projectif et dévoile plus de l'interprète que de l'objet interprété.

2. AMBIGUÏTÉS PAR SOUS-DÉTERMINATION ET VARIABILITÉ OCCLUSIVE.

Dans la génération de ces ambiguïtés, les responsabilités sont multiples. Mieux que d'autres, trois coupables se distinguent toutefois ; il s'agit de l'ordre des mots, de la morphologie nominale et de la casualité.

La morphologie nominale et la casualité apparaissent plus immédiatement engagées dans le sujet ici traité. Elles sont en effet plus étroitement liées à la grammaticalité de la langue que ne l'est l'ordre des mots, plus proche de la parole, et par conséquent moins aisément grammaticalisable².

Dans la génération d'ambiguïtés, morphologie et casualité ont le plus souvent partie liée. Et de fait, le système désinentiel nominal du latin, précocement usé par un amuïssement dû à une tendance désocclusive qui l'affecte beaucoup plus lourdement qu'il ne touche les langues italiques qui

¹ F. WAQUET (1998 : 221-227).

² O. SPEVAK (2009).

l'environnement, très tôt ne fournit plus au locuteur qu'une série de formes particulièrement sous-déterminées. L'aboutissement à une même forme en *-o* d'un datif en *-oi* et d'un ablatif en *-od* est à ce titre significatif. Cette sous-détermination est en outre gravement accentuée par la multiplication d'isomorphes, telles les désinences en *-is* ou en *-us*, par exemple.

Les tentatives de réfections réocclusives opérées par les créateurs du latin littéraire ne seront sur ce point que partiellement efficaces. En effet, si elles aboutiront à refuser comme accusatifs des segments comme *Taurasia Cisaunia Samnio* (1a), *Corsica Aleriaque urbe ... aide* (1b), *donu* (1c) ou *dono* (1d) comme accusatifs, elles ne parviendront à maintenir qu'en vie partielle les finales en *-m* et en *-s*, une vie graphique, inconséquente (1a : *omne Loucanam*) et sans doute très rarement phonique³. On peut enfin douter de la capacité du locuteur à énoncer et à percevoir distinctivement la quantités de syllabes post-toniques et amuïes telle celles qui distinguent les accusatifs *omne* (1a) et *urbe* (1b) du datif *Marte* (1c) ou le nominatif *Gemenio* (1d) de l'accusatif *dono* (1d).

1a) *Taurasia Cisaunia Samnio cepit.*

Subigit omne Loucanam (CIL 1²,7)

« Il prit Taurasia, Cisaunia et le Samnium.

Il soumet toute la Lucanie. »

1b) *Hec cepit Corsica Aleriaque urbe.*

Dedet tempestatebus aide mereto [d ?] (CIL 1²,9)

« Il prit la Corse, et la ville d'Aleria.

Il donna à juste titre un temple aux Tempêtes. »

1c) *C. Placentius Her. f. Marte donu dede* (CIL I²,47)

« Caius Placentius, fils d'Herennius, a donné (ceci) en don à Mars. »

1d) *L. Gemenio L. f. Pelt. Hercule dono dat* (CIL 1²,62)

« Lucius Gemenius, fils de Lucius, de Peltuinum, donne (ceci) en don à Hercule. »

On peut comprendre sans peine que dans une langue qui tend à faire équivaloir en zone d'amuïssement des désinences en *-a* (1a : *Taurasia*; 1b : *Corsica*) et en *-o* (1d : *Gemenio*) avec des désinences en *-am* et en *-us*, ou des désinences en *-u* et en *-o* avec une désinence en *-um* (1c : *donu*; 1d : *dono*), peuvent surgir des phrases telles que celle qui se lit dans la version *Afra* de la *Vulgate* (1e) :

³ R. WACHTER (1987 : 377).

1e) *Et in proximum* (⇔ *in proximo*; grec : πγγύς; Vulgate : *prope*) *fuit pascha Iudaeorum et Iesu ascendit Hierosolyma* (⇔ *Hierosolymam*; grec : εἰς Ἱεροσόλυμα; Vulgate : *Hierosolyma*) (VVLG. Jn 2,13)
 «La pâque des juifs était proche et Jésus monta à Jérusalem.»

Dans une semblable phrase, il est impossible de savoir si la désinence en *-um* de *in proximum* est réellement celle d'un accusatif-allatif, ou la reconstruction de cette forme, tirée par hyperurbanisme d'une forme en *-o* d'ablatif-locatif soupçonnée à tort d'être un accusatif amuï. Il en va de même de *Hierosolyma* dont il est impossible de savoir s'il s'agit d'un ablatif-locatif, d'un accusatif amuï ou éventuellement d'un calque du grec. Ici encore, l'amuïssement rend très problématique toute tentative de fonder du distinctif sur de la quantité syllabique.

3. AMUÏSSEMENT, DIASTRATISME ET CAPACITÉS COMMUNICATIONNELLES.

L'incertaine réalisation phonétique d'une phonologie désinentielle agonisante n'est pas en soi un obstacle à l'efficacité communicationnelle. Le français, mais surtout l'anglais, en fournissent la preuve indubitable. Il reste que la disparition des marques fonctionnelles nominales implique de manière contraignante la non-ambiguïté des oppositions sémantico-syntaxiques subsistantes. On sait que le français, mais avant lui le proto-roman déjà et sans doute le latin vulgaire, désambiguïsera en agissant d'une part sur la linéarité du signifié fonctionnel par le figement d'un ordre des mots à valeur syntaxique et d'autre part en systématisant l'usage de prépositions pour toutes les fonctions nominales non actantielles.

De ce point de vue, le locuteur latin se trouve en situation intermédiaire. D'un côté, la sous-détermination de son système morphologique le pousse vers ce qui sera la solution du latin d'oralité totale, puis du proto-roman, une solution que l'on voit d'ailleurs s'ébaucher dans les textes d'oralité, et cela dès l'époque de Plaute, voire même antérieurement déjà, sinon même toujours. Mais d'un autre côté, la casualité paraît à ce même locuteur latin encore assez signifiante pour qu'il puisse s'autoriser des jeux tactiques à finalité focalisante, tels l'hyperbate. C'est le niveau de maîtrise de sa langue qui permettra au locuteur latin de se situer entre ces deux extrêmes du diasystème latin.

4. L'ABLATIF ABSOLU EN LIEU D'INCERTITUDE FONCTIONNELLE.

Il reste que le système vacille. Des exemples (1a-d) en montrent les incertitudes à petite échelle. Mais il chancelle aussi à plus grande échelle. Les difficultés interprétatives suscitées par l'ablatif absolu sont là pour en

témoigner⁴. Elles se présentent aussi bien chez des auteurs de grammaticalité parfaite (2a) que chez des auteurs de langue plus incertaine (2b). On peinera ainsi parfois à faire le départ entre un ablatif instrumental pur et un datif, distinctifs d'un système micro-syntaxique, et un ablatif absolu qui, en tant que segment extraposé, est, quant à lui, distinctif d'un système macro-syntaxique. Les éditeurs qui ont pour principe de marquer l'extraposition de l'ablatif absolu par de la ponctuation seront contraints de prendre une décision que les traducteurs habiles sauront esquiver.

2a) *Id Heluetii (,?) ratibus ac lintribus iunctis (, ?) transibant* (CAES. Gall. 1,12,1)

Instrumental : « Les Helvètes étaient en train de le passer au moyen de radeaux et de barques reliés entre eux. »

Ablatif absolu : « Les Helvètes, ayant relié entre eux des radeaux et des barques, étaient en train de le passer. »

2b) *Ibique (, ?) monachis congregatis (, ?) monasterium condedit* (FREDEG. Chron 4,1)

Datif : « Là, il fonda un monastère pour les moines qu'il avait rassemblés. »

Ablatif absolu : « Là, des moines ayant été rassemblés, il fonda un monastère. »

Instrumental : « Là, avec l'aide des moines qui s'étaient rassemblés, il fonda un monastère. »

Quant aux anciens, leur méfiance devant l'ablatif absolu se fait d'autant plus forte que leur niveau de maîtrise linguistique est plus faible. Et de fait, unissant en un ablatif total le séparatif, le locatif et l'instrumental hérité de l'indo-européen, l'ablatif absolu se fait à leurs yeux d'autant plus impénétrable que sa condition de segment extraposé le rend interprétativement erratique, même si en général sa valeur temporelle profonde leur reste perceptible par la forme du participe. De ce point de vue, les tentatives de génitif absolu (3a), d'accusatif absolu (3b), de nominatif absolu (3c) et de mélanges casuels absolus (3d;3e;3f) s'affichent comme tout autant de tentatives de pallier par des réfections analogiques ordinairement considérées, mais sans doute parfois à tort, comme des hyperurbanismes, ce qui apparaît comme un désastre morpho-syntaxique.

3a) *Eius praeteriti temporis, Pompeius trans flumen Salsum castellum constituit* (BELL. HISP. 14,1)

« Ce temps ayant passé, Pompée établit une place forte au-delà du Salsum. »

⁴ C. FRY (2007) et C. FRY (à paraître B).

3b) *Sextilius et Felicissima, se uibum, emerunt* (CIL VI 34728)
 « Sextilius et Felicissima, de leur vivant, en ont fait l'achat. »

3c) *Cui, coniux moriens, non fuit alter amor*(CE 2103)
 « qui n'eut, au décès de son conjoint, d'autre amour. »

3d) *Plangentium autem omnibus, peruenit in multitudinem* (ACT. PETR. 28)
 « Mais, tous pleurant, il parvint au milieu de la foule. »

3e) *Ac sic ergo uisa loca sancta omnia quae desiderauimus [...] uisis etiam et sanctis uiris qui ibi commorabantur, in nomine Dei regressi sumus in Faran* (PEREGR. 5,11)
 « Tous les lieux saints que nous désirions ayant été vus, et les saints hommes qui y résidaient ayant aussi été vus, au nom de Dieu, nous sommes revenus à Pharan. »

3f) *Regnante dominus Leoprando, uiro excellentissimo rege in Italia* (COD. DIPL. LONG. I, p. 136,1)
 « Le seigneur roi Leoprandus régnant, un homme qui fut un très excellent roi en Italie. »

De son obscurité fonctionnelle, l'ablatif absolu gagnera de devenir une marque diastratique désignant en propre la diction prosaïque élevée. Il figurera ainsi dans bien des textes écrits par des locuteurs désireux d'art – surtout historiographique – malgré la défection de leurs moyens linguistiques. Egérie, Grégoire de Tours ou Frédégaire illustrent cette situation. Comme preuve du peu de goût de l'oralité pour un ablatif absolu trop nettement dénoté comme littéraire, on peut invoquer son extrême rareté tant dans le *De Agricultura* d'un Caton qui se donne beaucoup de peine pour y tenir un discours empreint d'oralité, que dans *Institutio oratoria* d'un Quintilien qui conserve à son écriture une large part de sa parole vive d'enseignant. Il allait enfin de soi que l'extrême oralité du style lucrétien allait rejeter l'ablatif aux marges extrêmes du *De rerum natura*.

5. ERRANCES CASUELLES DE LA DÉSIGNATION SPATIALE : LE LOCATIF ET LA CONCURRENCE SÉMANTIQUE.

Évoquer l'ablatif absolu amène tout naturellement à traiter plus particulièrement de l'expression du temps et de celle de l'espace. On conçoit facilement que le sémantisme du temps puisse être, par son haut degré d'abstraction, générateur d'ambiguïté. Cette ambiguïté s'accroît encore de la concurrence qui oppose des acteurs syntaxiques de sémantisme comparable sinon même égal, tels l'ablatif-locatif et le locatif, qui, primitivement ou non, ont eu une spécificité sémantique, mais qui l'ont perdue. Cette spécificité semble encore être distinctive à époque

ancienne puis chez quelques locuteurs particulièrement avertis – ou conservateurs –, mais elle tend à échapper au locuteur naturel qui ne voit plus dans le locatif que des formes inhabituelles d'adverbes, tels *heri, ruri, domi militiaeque*, voire même *Romae*.

N'est par exemple réglée que par une pure règle d'usage l'opposition qui affronte le locatif et l'ablatif-locatif. Le locatif, qui désigne la situation en des espace clos tels une maison, une île ou une ville, est en réalité l'inessif du latin. Il est donc sémantiquement plus déterminé que l'ablatif-locatif, qui est le vrai locatif du latin. Cas de fonction peu motivée, désignant originairement le lieu dont on ne part ni n'arrive, l'ablatif-locatif s'est rapidement trouvé capable d'entrer d'autant plus efficacement en concurrence avec le locatif qu'il a reçu la préposition *in* qui, en lui conférant une capacité inessive, l'investira du sémantisme nécessaire à sa substitution au vieux locatif dans tous ses emplois non adverbialisés.

Un indice du figement adverbial précoce du locatif est fourni par sa capacité à coexister sans difficulté apparente avec un ablatif locatif non prépositionnel de goût archaïque (4a). Toutefois, si l'on remonte jusqu'aux temps vraiment archaïques, on devra constater qu'un Plaute, au sein d'une même comédie, pour dire à Ephèse (4b;4c) ou à Epidaure (4d;4e), use parfois d'un locatif, parfois d'un ablatif sans que puisse s'apercevoir d'autre doctrine que celle d'une oralité qui hésite entre le flou de l'ancien locatif dont la valeur inessive s'est perdue, et la précision d'un ablatif déterminé par une préposition qui fait désormais de lui le clair et définitif inessif du latin.

4a) *Publicis pariter ac priuatis consiliis bello domique interesset* (LIV. 1,34,12)

« il était de tous les conseils publics et privés, et consulté sur la guerre et sur la paix. »

4b) *Quid hic tibi in Epheso est negoti ?* (PLAVT. *Mil.* 441)

« Qu'as-tu à faire à Ephèse ? »

4c) *Ephesi sum natus, non enim in Apulis*(PLAVT. *Mil.* 648)

« Je suis né à Ephèse et non pas en Apulie. »

4d) *Certo east * * * quam in Epidauro pauperulam memini comprimere* (PLAVT. *Epid.* 540)

« Oui c'est elle, je m'en souviens, cette pauvre fille à qui je fis violence à Epidaure. »

4e) *Videon ego Telestidem te, Periphanai filiam,/ex Philippa matre natam Thebis, Epidauri satam ?* (PLAVT. *Epid.* 635-636)

Est-ce l'enfant de Philippa la Thébaine que je vois? Thélestis, la petite née à Épidaure, la fille de Périphane ?

L'oralité restera donc oscillante⁵, même dans le parler nonchalant de l'aristocrate (5a ;5b), jusqu'à ce qu'elle fasse, et cela très tôt ainsi que l'attestent des usages pompéiens⁶, le choix désambiguïsateur d'accusatifs prépositionnels construits sur le syntagme *esse ad + acc.* (5c;5d) où le verbe *esse* possède déjà le sens du verbe « aller à », comme l'attestent des tours proto-romans⁷ puis français tels « J'ai été à la montagne »⁸. Une construction de ce type est déjà présente dans l'oralité ancienne, ainsi qu'en témoignent des syntagmes en *esse in + acc*⁹, attestés épigraphiquement vers 113-114 (5e), mais déjà auparavant chez Plaute (5h) puis chez Cicéron (5f) et Sénèque le Rhéteur (5g). Ils sont jugés par Aulu-Gelle comme *elegantissimi* (5h) chez un Plaute qui en fait usage par métaphorisation.

5a) *Navis et in Caieta est nobis parata nobis et Brundisii* (CIC. Att. 8,3,6)

« Un bateau nous a été préparé et à Caiète et à Brindisi. »

5b) *Erat Claternae Hirtius, ad Forum Cornelii Caesar* (CIC. fam. 12,5,5)

« Hirtius se trouvait à Claterna et César à Forum Cornelii. »

5c) *Fui ad ecclesiam* (AETHER. 20,2)

5d) *Fui ad episcopum* (AETHER. 23,1)

« J'ai été à l'église/ chez l'évêque »

5e) *In curiam fuerunt* (CIL XI, 3614,13)

« Ils étaient à la curie. »

5f) *Frequentes esse in curiam* (CIC. Verr. 2,4,137)

« Ils étaient nombreux à la curie. »

5g) *Omnes in curiam fuerunt* (SEN. RHET. Contr. 7,7,2)

« Tous furent à la curie. »

5h) *Plautus uerborum Latinorum elegantissimus in Aphitruone dixit :*

« *Num uero mihi in mentem fuit.* » (GELL. 1,7,17)

⁵ M. LEUMAN/J.-B. HOFMANN/A. SZANTYR (1972 : 146).

⁶ V. VÄÄNÄNEN (1966 : 121).

⁷ H. PETERSMANN (2002-2002).

⁸ V. VÄÄNÄNEN (1981 : 112).

⁹ M. LEUMAN/J.-B. HOFMANN/A. SZANTYR (1972 : 276-278).

« Plaute, dont le goût en matière de langue était absolument irréprochable a dit dans l'Amphitryon (180) : ' Ai-je eu seulement à l'esprit'. »

Il reste que l'on peut soupçonner ces tours d'avoir fonctionnellement une valeur résultative. Ainsi, rien n'empêche *in curiam fuerunt* de signifier « Ils ont été (se sont rendus) à la curie » ⇔ « Ils s'y sont trouvés ».

6. ERRANCES CASUELLE DE LA DÉSIGNATION SPATIALE : LE LOCATIF ENTRE STYLE ET DIASTRATISME.

Il reste que deux oppositions ne cesseront de jouer leur rôle : celle des niveaux de langue et probablement aussi celle de goûts personnels qui tiennent aux choix des individus. Un Cicéron (6a) sera fidèle à un ablatif prépositionnel là où un Varron (6b), probablement par laisser-aller ou par goût pour une oralité un peu archaïsante, recourra à un locatif ; de même qu'un Virgile (6c) dont la langue poétique emprunte une grande partie de son fonds de *figurae* à celui d'une oralité archaïque épurée par la *consuetudo poetica*.

6a) *Admonuisti etiam, quod in Creta fuisses, dictum aliquod in petitionem tuam dici potuisse* (CIC. *Planc.* 85)

« Tu m'as fait observer que, puisque je m'étais trouvé en Crète, on aurait pu dire quelque mot à propos de ta candidature. »

6b) *Cretae ad Gortyniam dicitur platanus esse quae folia hieme non amittat* (VARRO *rust.* 1,7,6)

« On dit qu'il y a en Crète, à Gortyne, un platane qui ne perd pas ses feuilles en hiver. »

6c) *(Non) Delius ... Cretae iussit considerare Apollo* (VERG. *Aen.* 3, 162)

« Apollon ne t'a pas ordonné de t'établir en Crète. »

Le locatif fait ainsi assurément figure de fossile, mais on le trouve assez présent et correctement utilisé dans les textes d'oralité pour qu'on ne puisse pas le voir simplement comme un trait d'hyperurbanisme lorsqu'il est employé au rebours de la règle (6d). Il est vraisemblable qu'il faille alors le croire vraiment distinctif de cette langue orale qui, depuis les temps archaïques, a maintenu jusque tardivement des traits que le langage littéraire, celui de la prose d'art, avait révoqués.

6d) *Dominus Capuae exierat* (PETRON. 62,1)

« Le maître était allé à Capoue. »

Il reste cependant que, dans bien des tours semblables à celui qui se trouve illustré par l'exemple 6d, il n'est pas exclu que ce qui peut passer pour un locatif ne soit en réalité qu'un datif (cf. § 7).

7. LE PROBLÈME DU MOUVEMENT : DU DATIF À L'ACCUSATIF.

Un autre exemple de flottement est fourni par le sémantisme du déplacement où s'affrontent les deux versions latives du latin, à savoir l'accusatif et le datif. L'emploi du datif dit *de direction* est bien connu¹⁰. Il est considéré comme poétique (7a) et se trouve en concurrence avec des constructions à l'accusatif prépositionnel bien plus fréquentes (7b). Il donne le *color poeticus* à des proses comme celles de Tacite (7c), qui le recherche et sait l'utiliser dans une ambiguïté zeugmatique qui le mène aux marges de la finalité. On finit même par le trouver dans des contextes où ne se dénote aucun mouvement (7d).

7a) *It clamor caelo* (VERG. *Aen.* 5,451)
« Un cri monte au ciel. »

7b) *Sic itur ad astra* (VERG. *Aen.* 9,641)
« C'est ainsi que l'on va jusqu'aux astres. »

7c) *Quod gnarum duci incessitque itineri et proelio* (TAC. *ann.* 1,51)
« Le général en fut instruit, et s'élança dans la marche et le combat. »

7d) *Ardet apex capiti* (VERG. *Aen.* 10,270)
« Il a une aigrette de feu à la tête. »

Cette forme de datif s'observe tout aussi bien dans des textes d'oralité plus ou moins vulgaire (8a-8c) où d'aucuns¹¹ les ont vus comme autant d'hyperurbanismes, voire comme autant d'hellénismes (8d)¹², ou plus simplement encore comme le développement analogique de tournures du type *tendere manus alicui* « tendre ses mains à quelqu'un ». La présence alternative d'un datif (8e; 8f) et d'un accusatif prépositionnel (8g;8h) dans des textes vraiment tardifs où le tour prépositionnel s'est nettement imposé dénoterait en revanche une volonté d'esthétique affirmée par le datif¹³. Arusianus Messius (7, 514, 23 Keil) met en parallèle l'oralité archaïsante de Salluste (8h) et le poétisme de Virgile (8f), mais il se garde

¹⁰ G. SERBAT (1996 : 505-544).

¹¹ E. LÖFSTEDT (1956 : 190).

¹² M. LEUMAN/J.-B. HOFMANN/A. SZANTYR (1972 : 100).

¹³ F. BLATT (1930 : 77) ET E. LÖFSTEDT (1956 : 192).

bien de faire le moindre de ces commentaires qu'il ne fait d'ailleurs jamais.

8a) *Tamen virtute freti repulsos multisque vulneribus adfectos oppido represserunt* (BELL. HISP. 16,3)

« ...ils les refoulèrent dans leur camp. »

8b) *Pari ex celeri festinatione circummunitiones iugo derigunt* (BELL. HISP. 38,6)

« ...ils construisent une ligne de fortifications tournées vers la colline. »

8c) *Illa adfectus laetitia proximo se recepit castello* (BELL. HISP. 40,1)

« ... il se retira dans le fortin le plus proche. »

8d) *Sed cum uenisset Romae* (Grec : *ἐν Ρώμῃ*; Vulgate : *Romam*) (VVLG. 2 Tim. 1,17 (cod. d))

«Mais comme il était venu à Rome...»

8e) *Supplex uolutabantur pedibus carnificum* (ACTA Andr. et Matth. 77,19 (Blatt))

8f) *Genua amplectens genibusque uolutans / haerebat* (VERG. *Aen.* 3,607-608)

«Ils se roulaient à ses pieds/ Il se roulait à ses genoux»

8g) *Tunc prostrati ad pedes apostoli...* (ACTA Andr. et Matth. 139,34 (Blatt))

8h) *Genua aduoluebantur* (SALL. *Hist. incert.* 16 (Maurenbrecher))

«Couchés aux pieds... /Ils se roulaient à ses genoux»

La relative abondance¹⁴ de ces datifs à valeur spatiale, plutôt illative qu'adlative, telle qu'elle s'observe dans des textes d'oralité à la fois vulgaires et anciens, tels le *Bellum Hispaniense*, laisse entendre que, comme le locatif, le datif spatial est un objet tiré de l'oralité et passé à l'état de *figura* dans le langage poétique classique.

8. GRAMMATICALISATION ET DIASTRATISME SYNCHRONIQUE DE LA VARIANCE CASUELLE.

Ces variantes casuelles sont d'habitude interprétées en stricte perspective diachronique lorsqu'elles se succèdent temporellement. Lorsqu'elles s'observent en synchronie, il est fréquent de les voir distinguées en de procrustéennes nuances par la grammaire taxinomique. Or, comme on a pu l'observer dans les paragraphes précédents, ce sont bien souvent des

¹⁴ M. LEUMAN/J.-B. HOFMANN/A. SZANTYR (1972 : 100).

variations diaphrastiques et/ou diastratiques qui en justifient les emplois. Ainsi, selon qu'il est cultivé ou non, le locuteur construit sa parole sur une grammaticalité dont il exploite les nuances ou qu'il subit sans la maîtriser.

Dans le domaine de la langue d'art et de culture, le choix casuel se fait à l'évidence selon une double *consuetudo*.

La première *consuetudo* est d'ordre sociologique. Fondée dans sa généralité de principes négatifs, elle formule les règles qui permettent d'éviter les traits jugés déclassants tels ceux qui dénotent la *peregrinitas*, la *rusticitas* ou la *uulgaritas*. Il s'agit alors de conserver au *sermo urbanus* les traits distinctifs de la *latinitas*¹⁵.

La seconde *consuetudo* est d'ordre communicationnel. Fondée sur les principes positifs de la tradition oratoire qui commandent la constitution de l'*inuentio*, de la *dispositio* et de l'*elocutio*, elle formule les règles qui permettent de s'exprimer non pas clairement, mais de manière à assumer avec un plein succès le *munus persuadendi*.

L'application conjointe des deux *consuetudines* permet alors au locuteur latin de s'exprimer non seulement en conformité avec la norme aristocratique (*pure et Latine*) mais encore de manière efficace (*plane et dilucide*) :

9) *Audieram etiam quae de orationis ipsius ornamentis traderentur, in qua praecipitur primum, ut pure et Latine loquamur, deinde ut plane et dilucide* (CIC de or. 1,144)

«J'avais aussi entendu des leçons touchant les beautés du style : recommandation d'user d'une langue qui soit d'abord pure, c'est-à-dire correcte comme on doit l'être en latin, et organisée, c'est-à-dire claire.»

Ainsi cadrée, la langue de culture tend au plus près de l'univocité.

Dans une langue moins cadrée, voire simplement empreinte d'une oralité de bon aloi, comme celle d'un Quintilien (cf. § 4), ou celle d'un Cicéron écrivant trop vite à son ami Atticus ou à son frère Quintus, le choix linguistique se modifie. Il n'est plus guidé entièrement par les *consuetudines* telles que je viens de les évoquer, mais par une efficacité cognitive et communicationnelle qui trouvera à se manifester d'autant plus brutalement que le locuteur sera moins cultivé. Celui-ci usera alors d'une langue dont l'efficacité fonctionnelle primera sur quelque considération que ce soit, une langue où l'immédiat du sémantique l'emporte sur l'usage grammaticalisé du syntaxique. Cette prévalence de l'efficacité s'affirme d'abord par l'élimination des ambigus fonctionnels. Il n'est par conséquent

¹⁵ R. MÜLLER (2001 : 219-258).

guère surprenant de voir la prose très oralisée mais correcte (cf. § 4) préférer des constructions subordonnantes aux ablatifs absolus dont la temporalité se trouve peu nettement perceptible.

Si, dans la catégorie des marqueurs temporels et spatiaux, les ambigus sont éliminés, les mal compris le sont a fortiori aussi. Au premier rang figurent ces cas fonctionnellement peu clairs que sont le génitif, le datif que je viens d'évoquer, et l'ablatif lorsque celui-ci n'est pas désambiguïsé par l'ajout d'une préposition. En bref, s'enclenche alors le grand mouvement qui va conduire au proto-roman. Le casuel y est peu à peu réservé à un régime actantiel de nominatif et d'accusatif, désambiguïsé par effet tactique. Le non-casuel y sera réservé au régime circonstanciel. Privé de marques casuelles, celui-ci sera désambiguïsé par l'ajout systématique de prépositions.

9. OBSCURITÉ FONCTIONNELLE ET REGRAMMATICALISATION.

Ce mouvement est motivé classiquement par la perte des repères fonctionnels due à l'amuïssement des marques casuelles, ce qui n'est que partiellement vrai. Le vaste mouvement de regrammaticalisation de la langue qui caractérise le latin très tardif puis plus tard le proto-roman tire aussi son origine d'un mécompréhension de l'exacte valeur fonctionnelle du système casuel, déjà observable chez les locuteurs latins, cultivés ou non.

L'expression de l'espace ainsi que celle du temps sont le lieu d'une observation privilégiée de ce mouvement de regrammaticalisation. On lui aperçoit deux raisons foncières, qui souvent se combinent.

La première de ces raisons est d'ordre sémantique. Elle tient à la difficulté cognitive que présente la claire appréhension d'un repérage.

La seconde de ces raisons est d'ordre syntaxique. Elle tient à la difficulté logique que présente l'identification univoque de la fonction sous-jacente au cas, compte-tenu d'une part que cette fonction n'est connue qu'intuitivement et d'autre part que sous un même cas peuvent se cacher une foule de fonctions.

10. ERRANCES SPATIALES.

Le repère spatial n'est précis qu'en apparence. Il s'appréhende à peu près clairement lorsque le cadre référentiel est conceptuellement clair, c'est-à-dire simplement visualisable. Ainsi, le locuteur ne confond en général pas des expressions où l'élatif (10a) se distingue bien du séparatif (10b).

10a) *Venio ex horto*
«Je viens de l'intérieur du jardin.»

10b) *Venio ab horto*
«Je viens de l'extérieur du jardin.»

En revanche, sitôt que le locuteur peu au fait de grammaire n'appréhende plus nettement le référent spatial, ce dernier fait en général l'objet d'une réanalyse. Ainsi parfois, là où la parole peu grammaticale préfère l'étendue (11a : *hac* pour *hic*¹⁶), la langue réglée veut le ponctuel (11b).

11a) *Martiali hac te uidebo* (CIL 4,4550)
«Martial, je te verrai par ici» ⇔ «Je te verrai ici.»

11b) *Hic te opperiar* (PLAVT. *mil.* 303)
«Je t'attendrai ici.»

Le flottement surgit facilement et frappe toutes les catégories de formations. A la fin du premier siècle, Quintilien (11c) signale à propos de la préposition qu'elle peut être employée là où elle ne devrait pas l'être (*de susum; in Alexandriam*) et ne pas l'être là où elle le devrait (*ambulo <per uiam ou uiā>; <ex> Aegypto uenio*).

11c) *Vt fiat (soloecismus) adiectione : « nam enim », « de susum », « in Alexandriam », detractioe « ambulo uiam », « Aegypto uenio »* (QVINT. *inst.* 1,5,38)
«Le solécisme qui se fait par addition, comme *nam enim, de susum, in Alexandriam* ou par retranchement, *ambulo uiam, Aegypto uenio*.»

Le flottement affecte ainsi de manière non conséquente les tours dénotatifs de situations spatiales. L'amuïssement poussera progressivement l'oralité vers des tours prépositionnels. Cependant, le témoignage de Quintilien montre que l'hésitation des locuteurs n'est pas due qu'à l'amuïssement, mais bien à une incertitude référentielle qui amène à des tours qui, lorsqu'ils n'ont pas prétention à la correction grammaticale, ne sont pas des hyperurbanismes, mais des poussées vers l'univocité. Ces essais témoignent une fois encore de la prédominance de la sémantique sur la syntaxe, de la parole sur la langue. Ils resteront anarchiques jusqu'à l'avènement de la grammaticalisation des tours prépositionnels.

11. ERRANCES TEMPORELLES.

Dans l'ordre du temps l'impossibilité d'une visualisation rend obligatoire le passage par une conceptualisation qui compromet la clarté référentielle

¹⁶ V. VÄÄNÄNEN (1966 : 120).

encore plus gravement que dans le cas de l'espace. Fondièrement toutefois, les errances se manifestent de la même manière dans les catégories temporelles que dans celles de l'espace. Le locuteur, lorsqu'il en ressent le besoin, précise un cas peu clair que l'usage maintient mais dont il a la ressource de préciser la fonction, ou d'intensifier la valeur, par adjonction d'une préposition (12a;12b). Une construction jugée déroutante (12c), sans doute parce qu'elle est déjà ressentie comme archaïque, peut quant à elle être clarifiée par le recours à quelque chose de plus immédiatement clair (12d). Parfois, l'auteur peut juger que la syntaxe, tout en restant inviolée, se trouve sollicitée au-delà du convenable (12e;12f).

12a) *Ad ea Herennius Bassus respondit multos annos iam inter Romanum Nolanumque populum amicitiam esse* (LIV. 23,44,1)

« A cela, Herennius Bassus répondit qu'entre le peuple de Noles et celui de Rome, l'amitié avait régné de nombreuses années. »

12b) *Ab hominibus nobilebus, per multos annos bellum quaerentibus, Hannibalem in Italiam adductum* (LIV. 22,34,4)

« Hannibal avait été attiré en Italie par des nobles qui, durant de nombreuses années, avaient cherché la guerre. »

12c) *Vt bene haberem me filiae nuptis* (PLAVT. *Aul.* 372)

« Pour me trouver bien aux noces de ma fille. »

12d) *Et ego te adiutabo in nuptiis communibus* (PLAVT. *Cas.* 807)

« Et moi je t'aiderai à l'occasion des noces communes. »

12e) *Hanc domum iam multos annos est cum possideo et colo* (PLAVT. *Aul.* 4)

« Il y a bien des années que je possède et habite cette maison. »

12f) *Nondum centum et decem anni sunt cum de pecuniis repetundis a L. Pisone lata lex est* (CIC. *off.* 2,75)

« Il n'y a pas encore cent dix ans que Lucius Pison a déposé un projet de loi sur les concussions. »

L'incertitude s'accroît lorsque l'obscurcissement référentiel se fait encore plus grand. Face à un même système temporel qu'une préposition a déjà désambiguïté mais insuffisamment, un même locuteur peut hésiter. L'hésitation sera alors d'autant plus le signe d'une indécidabilité distinctive que le locuteur sera plus cultivé. Cette situation se rencontre au plus évident lorsqu'un élatif (13a) et un séparatif (13b) se disputent un référentiel abstrait. L'hésitation peut tout aussi bien provenir d'un sentiment d'impropriété. Par exemple, l'information communiquée par la personne questionnée sort-elle de cette personne (13c) ou se détache-t-elle d'elle (13d) ? Le latin vulgaire résoudra la difficulté en inversant le flux communicationnel. L'information extraite et dénotée par un séparatif

deviendra alors une question commodément allative et précisée par la préposition *ad* dont on connaît la future destinée (13e).

13a) **Ex** *illo tempore L. Caecilius egit de re publica multa* (CIC. *Sull.* 65)

« A partir de ce moment, Lucius Caecilius eut un rôle politique important. »

13b) *Non modo id non fecit, sed ab illo tempore nullum locum praetermisit in quo non strueret insidias aliquas* (CIC. *Cluent.* 190)

« Non seulement elle ne l'a pas fait, mais à partir de ce moment, elle n'a laissé passer aucune occasion qu'elle ne mît à profit pour ourdir quelque complot. »

13c) *An tu auderes quaerere ex P. Servilio aut ex M. Lucullo...* (CIC. *dom.* 132)

« Aurais-tu demandé à Publius Servilius ou à Marcus Lucullus... »

13d) *Sed quaero ab illo qui omnis indices tribunus e carcere in forum effudit* (CIC. *har.* 34)

« Mais je demande à celui qui en qualité de tribun a fait sortir de prison tous les dénonciateurs pour les répandre par le forum. »

13e) *Petierunt ad dominum ut...* (GREG. TVR. *glor. mart.* 94)

« Ils demandèrent au Seigneur de ... »

12. LES CAUSES FONCTIONNELLES D'UNE INSTABILITÉ.

Les errances casuelles telles qu'elles ont été envisagées à propos des catégories du temps et de l'espace ne sont pas motivées que par un flou référentiel et extralinguistique. Il en va aussi de raisons intralinguistiques. J'ai évoqué plus haut (cf. § 4) l'inconfort des locuteurs face à un ablatif absolu mal dénoté dans sa fonctionnalité. Il va de soi que les deux ordres de flou interagissent et qu'il est souvent malaisé de les séparer. Cependant, en tant que difficultés plus propres à l'ordre intralinguistique, il faut enregistrer l'emploi de cas dont l'oralité efface plus ou moins radicalement les marques, l'usage de fonctions grammaticales imposées par une *consuetudo* elle-même flottante, et enfin le besoin propre d'exprimer ce que l'on veut.

En bref, en matière fonctionnelle, le locuteur peine à lier la transcendance d'une langue parfois peu maîtrisée avec l'immanence d'une parole parfois mal conceptualisée. Dans le cas qui nous occupe, il peine à lier morphosyntaxe et perception spatio-temporelle.

Pour ajouter au flottement, c'est parfois jusqu'à l'équilibre sémantique général de la phrase qui se fait générateur d'ambiguïté (14).

14) *Itis foras rixatis* ⇔ *Ite foras, rixamini* / *Ite, foris rixamini* (CIL 4,3494)

« Allez-vous-en dehors et battez-vous / Allez-vous-en et battez-vous dehors. »

Dans une situation de flottement aussi fort, le repli sur les fonctions les plus nettement appréhendées s'effectue de manière assez puissante. Dans l'ordre actantiel, sujet et objet, satellites immédiats du verbe, assurent la survie de l'accusatif et du nominatif. Dans l'ordre du circonstanciel, un allatif, un locatif-inessif et un séparatif bien désambiguïsés par ajout prépositionnel sauvent plus tard les accusatifs et, dans un premier temps, les ablatifs.

13. TEMPS ET LIEU DANS LA REGRAMMATICALISATION DE LA CASUALITÉ LATINE.

Extrêmement tôt, une fluence casuelle frappe les objets de moindre sensibilité fonctionnelle, tels les adverbes. Cette fluence peut tantôt être d'ordre véritablement référentiel et toucher par exemple à la différence non perçue entre la présence d'un mouvement (*intro*) et son absence (*intus*). Lucilius la commente dans la 2^e moitié du 2^e siècle avant J.-C. (15a), de même que Quintilien deux cent cinquante ans plus tard (15b). La précocité et la durée du trouble est significative d'une instabilité constitutive certes de l'adverbialité¹⁷, et plus généralement des circonstants¹⁸, mais surtout de l'appréhension de la grammaticalité de l'espace.

15a) *Nam ueluti* « *intro* » *aliud longe esse atque* « *intus* » *uidemus* (LVCIL. 1215 (Marx))

« En effet, de même que nous voyons que *intro* est bien différent de *intus*. »

15b) *Hoc amplius* « *intro* » *et* « *intus* » *loci aduerbia*, « *eo* » *tamen* « *intus* » *et* « *intro sum* » *soloecismi sunt* (QVINT. 1,5,50)

« Un autre exemple: *intro* et *intus* sont des adverbes de lieu: cependant *eo intus*, *intro sum* sont des solécismes. »

¹⁷ H. FUGIER (2002) et C. FRY (à paraître A).

¹⁸ M. FRUYT/S. VAN LAER (2008 : 69-114).

Cette instabilité en gagne une autre, celle qui résulte de la lutte de l'accusatif contre tous les autres cas, excepté le nominatif¹⁹. Dans un système de dénotation spatio-temporelle où l'opposition entre un accusatif et un ablatif se perdent et dont les nuances contrastives, pourtant substantielles, se sont oubliées au profit de prépositions, le basculement vers l'accusatif se fera très tôt²⁰. Ainsi, dès qu'elle se laisse cours, l'oralité, même cultivée (16a), signale une préférence, parfois instable (16c), des locuteurs, même cultivés, pour un accusatif jugé plus clair (16b). C'est très probablement à ce genre de glissement vers l'accusatif que l'on doit les bizarreries de la désignation calendaire (16d) dont certaines résistent traditionnellement à l'explication (16e)²¹.

16a) *Cum Pomponia foras cenaret* (CIC. *ad Q. fr.* 3,1,19)
« Alors que Pomponia dînait dehors... »

16b) *Omnia foras parata sunt* (PETR. 47)
« Tout est prêt dehors. »

16c) *Vt foris cenat* (PETR. 10)
« Comme il dîne dehors... »

16d) *Ante diem tertium Nonas Martias* ⇔ *Die tertio ante Nonas Martias*.
« le troisième jour des Nones de Mars »

16e) *Pridie Nonas Martias*.
« la veille de Nones de Mars »

L'irruption de l'accusatif signale la victoire de l'actance sur la circonstance, non parce que la première aurait remplacé la seconde, mais parce que l'actant passif, point d'application universellement métaphorisable et extensible à tout le domaine notionnel de la fonctionnalité, s'est répandu dans l'entier de la fonctionnalité nominale, excepté celle qui touchait à l'actant actif, au sujet²². Les preuves de sa toute-puissance précoce (17a-17e) sont fournies par les murs de Pompéi, détruite le 24 août 79. Il pullulera plus tard dans une pratique langagière où la parole aura pris le pouvoir sur la langue (18a-18b).

17a) *Sumpsit siracas (sericas) a Muthunium* (CIL 4, 1940)

¹⁹ J. HERMAN (1966).

²⁰ M. LEUMAN/J.-B. HOFMANN/A. SZANTYR (1972 : 251) et P. STOTZ (1998 : 242-255).

²¹ C. TOURATIER (1994 : 289-290).

²² M. LEUMAN/J.-B. HOFMANN/A. SZANTYR (1972 : 251).

17b) *Progamus cum iumentum* (CIL 4,8976)

17c) *Valentinus cum discentes suos* (CIL 4,698)

17d) *Sullimah (Hamillus) sodalibus nec si[ne] dulcissimam Philotet [...]*
(CIL 4,3710)

17e) *Romanus ... pro ferrum dimicat* (CIL 4,4603)

18a) *Patina de cucurbitas* (APIC. 4,2,10)

18b) *De diabolum ... apostatasse* (EVG. ex. de Aug. 22 tit. p. 178,14)

14. CONCLUSION I : GRAMMATICALITÉ ET EFFICACITÉ COMMUNICATIONNELLE.

La confusion morphosyntaxique qui s'installe très tôt en latin, et qui en a peut-être toujours été la marque distinctive, témoigne très typiquement de cette tension qui affronte la parole du locuteur avec la règle de la langue. Dans le cas du latin, qui est celui de chaque parler dont la parole s'est vue imposer une grammaticalité qui l'a érigé en langue, la règle, si elle est affirmée comme marque sociale, reste le moyen de ramener la communication au plus univoque possible. En effet, sans code stable et entièrement partagé, elle ne peut qu'échouer. De ce point de vue, la parole d'oralité populaire est ressentie par le lettré comme particulièrement inefficace :

19) *Erit ergo etiam obscurior quo quisque deterior* (QVINT. inst. 2,3,9)
« Plus populaire sera le locuteur, plus confuse sera sa parole. »

Saisie du point de vue de l'efficacité communicationnelle, l'expression générale du temps et de l'espace est un lieu de crise permanente. Cette crise se manifeste, au sein même de la langue complètement grammaticalisée, par la concurrence d'expressions dénotées par des structures grammaticales différentes, mais de sens assez similaires pour qu'aucune nuance véritablement distinctive ne les oppose.

15. CONCLUSION II : ADVERBIALITÉ ET GRAMMATICALITÉ MULTIDIMENSIONNELLE.

En tant que circonstants mal référencés et fonctionnellement mal appréhendés dans leur morphosyntaxe, les expressions de l'espace et du temps sont les exactes jumelles des adverbes saisis dans toute leur

variété²³. Comme eux, ces expressions ont offert un champ au libre exercice de la cristallisation linguistique telle que pouvaient l'opérer des locuteurs soucieux de la seule efficacité communicationnelle du *dictum*. Elles ont été un lieu d'essai, et cela dans des circonstances de concurrence non éliminante dont ni le diachronisme ni le diastratisme ne rendent entièrement compte. Chaque secteur sémantique de leur domaine présente ainsi les signes d'évolutions qui s'observent non seulement à chaque étape de la diachronie mais encore de la synchronie. Pour multidimensionnelle qu'elle soit, la grammaticalisation de ces expressions n'est cependant pas anarchique – ce qui en nierait la grammaticalisation. Deux traits en constituent l'armature analogique : la désambiguïsation par usage de prépositions, et l'usage pervasif de l'accusatif en marqueur fonctionnel universel.

16. CONCLUSION III : LA FAILLITE DU SYSTÈME CASUEL.

La concurrence entre régimes casuels, verbaux ou adjectivaux non générateurs de sémantismes distinctifs est un fait général à la langue latine, que les expressions de l'espace et du temps ne font que rendre plus visible. Tout cela donne l'impression que les Latins ne comprenaient rien à des cas qu'ils utilisaient sans en appréhender la réalité fonctionnelle. Le système actantiel devait leur être intuitivement clair. Assez du moins pour qu'ils n'aient pas ressenti le besoin de le désambiguïser à l'aide de prépositions. En revanche, on ne peut que les sentir en difficulté avec les cas circonstanciels. La concurrence immotivée, sinon stylistiquement, qui oppose des latifs à l'accusatif et au datif, des essifs à l'ablatif et au locatif, des séparatifs au génitif ou à l'ablatif témoigne d'une incertitude, sinon même d'une inconnissance que ne suppléait que l'automatisme. La parole d'oralité vulgaire, franche d'automatismes scolaires, s'abandonnera significativement à la confusion la plus précoce et la plus libre²⁴. Cette diversité se réduira peu à peu au profit de l'accusatif, l'actant passif et relateur universel.

RÉFÉRENCES

BLATT, Franz, 1930, *Die lateinischen Bearbeitungen der Acta Andreae et Matthiae apud anthropophagos, mit sprachlichem Kommentar, Beihefte zur Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde der älteren Kirche, Beiheft 12*, Giessen, A. Töpelmann.

²³ C. FRY (à paraître C).

²⁴ V. VÄÄNÄNEN (1966 : 115).

- FRUYT, Michèle & VAN LAER, Sophie (eds), 2008, *Adverbes et évolution linguistique en latin, Collection KUBABA, Série Grammaire et linguistique n°2*, Paris, L'Harmattan.
- FRY, Carole, 2007 « L'ablatif absolu : Une histoire de flou », dans : Colette Bodelot (éd.) *Eléments « asyntaxiques » ou hors structure dans l'énoncé latin, ERGA/Recherches sur l'Antiquité 9*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 55-74.
- FRY, Carole, à paraître A, « La casualité latine en variation diastratique. Du parler populaire à la diction poétique » dans : Dennis Pardee (éd.) *Variations, concurrences et évolution des cas dans divers domaines linguistiques*.
- FRY, Carole, à paraître B, « L'ablatif absolu en syntagme nominal qualifiant : Dynamique énonciative, tactique et iconicité ».
- FRY, Carole, à paraître C, Compte rendu de FRUYT & VAN LAER 2008, à paraître dans *Latomus*, 68, 2009.
- FUGIER, Huguette, 2002, « Les circonstants de "temps/lieu" dans la hiérarchie des cas latins », dans : Machtelt Bolkstein et al.(éds), *Theory and Description in Latin Linguistics*, Amsterdam, Gieben, p. 111-21.
- HERMAN, Jozsef, 1966, « Recherches sur l'évolution grammaticale du latin vulgaire : Les emplois "fautifs" », dans : Jozsef Herman (éd.) *Du latin aux langues romanes. Etudes de linguistique historique*, Tübingen, Niemeyer, 1966, 321-325.
- LÖFSTEDT, Einar, 1956 [1928], *Syntactica, Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins, Acta regiae Societatis humaniorum litterarum Lundensis 10*, Lund, C.W.K. Gleerup.
- MÜLLER, Roman, 2001, *Sprachbewußtsein und Sprachvariation im lateinischen Schrifttum der Antike, Zetemata 111*, München, Beck.
- PETERSMANN, Huber, 2002-2003, « Bedeutung und Gebrauch von lateinisch *fui*. Eine soziolinguistische Analyse », *Die Sprache*, 43,1,94-103.
- SERBAT, Guy, 1996, *L'emploi des cas en latin in Grammaire fondamentale du latin, tome 6, Bibliothèque d'études classiques 8*, Louvain, Peeters.
- SPEVAK, Olga, 2009, *L'ordre des constituants en latin, Aspects pragmatiques, sémantiques et syntaxiques*, http://www.olgaspevak.nl/index_bestanden/Page949.htm.
- STOTZ, Peter, 1998, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters, Bd. 4, Formenlehre, Syntax und Stylistik*, dans : *Handbuch der Altertumswissenschaft, Abt. 2, Teil 5, Bd. 4*, München, C.H. Beck.
- LEUMAN, Manu & HOFMANN, Johann-Baptist & SZANTYR, Anton, 1972 [XXX], *Lateinische Grammatik*, dans : *Handbuch der Altertumswissenschaft, Abt. 2, Teil 2*, München, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, , 1972².
- TOURATIER, Christian, 1994, *Syntaxe latine, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, Louvain, Peeters.
- VÄÄNÄNEN, Veikko. 1981³ [1962], *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck.
- VÄÄNÄNEN, Veikko, 1966³ [1937], *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, Berlin, Akademie Verlag.

WACHTER, Rudolph, 1987, *Atlatische Inschriften : Sprachliche und epigraphische Untersuchungen zu den Dokumenten bis etwa 150 v. Chr.*, Europäische Hochschulschriften, Reihe 15, Klassische Sprachen und Literaturen Bd. 38, Bern, Peter Lang.

WAQUET, Françoise, 1998, *Le latin ou L'empire d'un signe : XVIe-XXe siècles*, Paris, Albin Michel.